

## CHAPITRE XXVIII

### AUTORITÉ HISTORIQUE DE L'ANCIEN TESTAMENT

#### SOMMAIRE

1. Conditions d'autorité d'un livre historique : véracité, authenticité, intégrité. — 2. Authenticité du Pentateuque. Preuves extrinsèques. Preuves intrinsèques. Objections contre l'authenticité du Pentateuque. — 3. Intégrité du Pentateuque. — Preuves extrinsèques. Preuves intrinsèques. — 4. Véracité du Pentateuque. Science historique de Moïse. Sincérité de Moïse. Objections. — 5. Autorité historique des autres livres de l'Ancien Testament.

Comme nous l'avons déjà dit, nous faisons abstraction ici de l'inspiration surnaturelle et divine des Livres saints, et, les envisageant à un point de vue purement humain, nous jugeons les faits qu'ils contiennent d'après les règles de la critique historique qu'on applique communément aux livres profanes.

Pour l'Ancien Testament, nous insisterons particulièrement sur le *Pentateuque*, soit parce qu'il est comme le fondement de toute la sainte Écriture, soit parce qu'il a été violemment attaqué par les incrédules. Au préalable, nous dirons un mot des *conditions d'autorité* requises pour un livre historique.

#### 1. Conditions d'autorité d'un livre historique.

##### Véracité.

1. Un livre historique fait autorité quand les faits qu'il relate sont vrais; et les faits sont vrais, quand la narration présente toutes les garanties désirables de *science* et de *sincérité*; en d'autres termes, quand l'historien n'a pu se tromper et n'a pas voulu tromper.

2. On constate qu'un historien *n'a pu se tromper* sur les faits qu'il raconte, si, ayant vécu à l'époque où ils se sont passés, il en a été le témoin oculaire ou auriculaire<sup>a</sup>, ou si, ayant vécu postérieurement aux faits, il les a puisés à des sources autorisées. Que si les faits sont publics et de grande importance, et qu'il n'y ait eu aucune réclamation des contemporains, ils donnent par cela même une garantie nouvelle à l'affirmation de l'historien.

<sup>a</sup> Le témoin auriculaire est celui qui tient les faits des témoins immédiats.

3. On constate qu'un historien *n'a pas trompé*, lorsqu'il n'a aucune raison de le faire, qu'il n'a aucun avantage à tirer du mensonge, et surtout qu'il y a désavantage pour lui à dire la vérité. Sa sincérité se reconnaît aussi à la manière dont il raconte les faits. S'il est grave, modéré, ingénu, simple dans ses expressions, exempt de parti pris, de préjugés, de passions, on juge qu'il ne s'est laissé guider que par l'amour de la vérité.

4. Ainsi donc un historien doit être considéré comme *véridique*, lorsqu'on est sûr qu'il ne s'est pas trompé et qu'il n'a pas voulu tromper dans les faits qu'il a racontés. Mais pour avoir les garanties de compétence et de sincérité, il est très souvent nécessaire de savoir que son livre est *authentique* et *intègre*. Nous disons très souvent, et non pas toujours; car il peut se faire qu'un livre apocryphe ou mutilé ne renferme rien que de vrai. Il ne répugne pas, en effet, qu'un écrivain, d'ailleurs sincère en tant qu'historien, attribue son ouvrage, pour l'accréditer, à quelque personnage des temps antérieurs; ou qu'un livre composé par un auteur connu ait été altéré par addition ou soustraction, sans qu'aucune erreur y ait été introduite. Dans ce cas, les récits d'un tel livre sont vrais en eux-mêmes; mais la critique historique ne peut les accepter comme tels, à moins qu'ils ne soient confirmés par des témoignages dont l'autorité est bien établie. Il est donc d'ordinaire très important, pour s'assurer de la *véracité* d'un livre, de constater au préalable son *authenticité* et son *intégrité*.

##### Authenticité.

5. L'*authenticité* d'un livre consiste en ce qu'il est réellement de l'auteur auquel on l'attribue, ou tout au moins de l'époque à laquelle on le rapporte.

6. L'*authenticité* s'établit, soit par des preuves extrinsèques, soit par des preuves intrinsèques.

Les preuves ou arguments extrinsèques, c'est-à-dire pris en dehors de l'ouvrage, sont la tradition orale qui a constamment rapporté cet ouvrage à l'auteur dont il porte le nom, et le témoignage des écrivains contemporains ou postérieurs qui le mentionnent ou lui empruntent des citations.

Les preuves ou arguments intrinsèques, c'est-à-dire tirés de l'ouvrage lui-même, sont : 1° la convenance des faits relatés dans cet ouvrage avec les opinions, le caractère, le génie de l'auteur,

ou avec les préjugés, les mœurs, les opinions de l'époque où il a écrit; 2° la convenance du style de l'auteur avec celui de ses autres ouvrages, ou, s'il n'en a pas composé d'autres, avec le langage de l'époque où il écrivait.

Les arguments intrinsèques, étant purements négatifs, sont nécessaires, mais ne suffisent pas pour établir l'authenticité d'un livre; car un habile faussaire peut donner à ses récits et à son style une couleur locale qui produise l'illusion. A défaut d'arguments extrinsèques, les arguments intrinsèques ne peuvent donc engendrer que la probabilité.

#### Intégrité.

7. L'intégrité d'un livre consiste en ce qu'il s'est conservé tel que l'auteur l'a composé.

Il y a deux sortes d'intégrité : l'intégrité *absolue*, qui exclut tout changement, si minime qu'il soit; et l'intégrité *substantielle*, qui exclut seulement les changements qui dénaturent la substance des faits.

L'intégrité substantielle suffit; les critiques s'accordent à reconnaître qu'un livre est intègre, quand il n'a pas subi d'altération notable, d'autant plus que l'intégrité absolue est moralement impossible pour les ouvrages anciens, longtemps reproduits par la copie manuscrite.

8. Comme l'authenticité, l'intégrité s'établit par des preuves extrinsèques et par des preuves intrinsèques.

Les premières se tirent : 1° de la concordance des différents exemplaires; 2° de la grande diffusion du livre, surtout s'il a été conservé avec un respect religieux; 3° de son acceptation par des hommes qui sont d'opinions contraires sur les questions philosophiques, politiques et religieuses.

Les secondes, qui n'ont qu'une valeur probable, se tirent, soit de l'absence de contradictions et de lacunes dans le récit des faits, soit de l'unité de style.

## 2. Authenticité du Pentateuque <sup>1</sup>.

#### Preuves extrinsèques.

9. C'est une tradition constante, unanime, parmi les Juifs, que l'auteur du Pentateuque est Moïse, leur législateur et leur libé-

<sup>1</sup> Cf. l'abbé VIGOUROUX, *les Livres saints et la Critique rationaliste*, t. III.

rateur, qui vivait vers le quinzième siècle avant Jésus-Christ. A partir de nos jours, en remontant de siècle en siècle, jamais ils n'ont varié sur ce point. Leur croyance a toujours été admise par l'Église, et le concile de Trente l'a confirmée, en nommant Moïse, dans le canon des Écritures, comme l'auteur des cinq premiers livres de la Bible. Or, si l'on considère que le Pentateuque est un livre d'une importance capitale, qu'il était à la fois pour la nation juive un code religieux et moral, un code civil et politique, il est absurde qu'elle ait pu être trompée à ce sujet. Quel homme aurait eu la pensée et l'audace d'imaginer un pareil livre, bien plus, aurait réussi à le faire accepter unanimement et perpétuellement par tout un peuple comme le fondement de la religion, comme la règle des mœurs, comme le code de toutes les institutions? Une telle entreprise dépasse les limites de la vraisemblance.

10. A la tradition s'ajoute le témoignage : 1° de tous les écrivains de l'Ancien Testament postérieurs à Moïse, depuis Josué jusqu'à l'auteur du second livre des Machabées; 2° des écrivains du Nouveau Testament; 3° de Philon et de Josèphe <sup>a</sup>. Tous ces auteurs attribuent à Moïse le livre du Pentateuque.

#### Preuves intrinsèques.

11. Les récits comme le *style* du Pentateuque dénotent manifestement que ce livre a pour auteur le législateur des Hébreux. Le livre lui-même le déclare formellement : dans plusieurs passages <sup>1</sup>, il y est fait mention de Moïse, comme ayant écrit les lois et les faits historiques qu'il renferme.

12. L'auteur du Pentateuque est un écrivain tout à fait au courant des choses d'Égypte, telles qu'elles étaient à l'époque où les Israélites y séjournaient sous les Ramsès. Tout ce qu'il dit de ce pays est confirmé par les découvertes de la science moderne <sup>2</sup>. On voit qu'il écrit pour des lecteurs qui connaissent l'Égypte comme lui. S'il leur parle de la Palestine, c'est en citant le témoignage d'autrui; il n'y a point habité, non plus que ceux qu'il y conduit. Il écrit pour les Israélites, qui alors erraient dans le désert, habitant sous des tentes, dans des camps. Les lois et

<sup>a</sup> Philon, philosophe juif, d'Alexandrie, né vers l'an 20 av. J.-C. — Josèphe (Flavius), historien juif, auteur des *Antiquités judaïques* (37-95).

<sup>1</sup> Exode, xvii, 14 et xxiv, 4. — Deut., xxxi, 9.

<sup>2</sup> Cf. l'abbé VIGOUROUX, *la Bible et les Découvertes modernes*, t. II.

les institutions qu'il leur donne ne forment pas un corps distinct, comme les aurait rédigées un écrivain postérieur. Elles sont mêlées aux événements, établies, non toutes à la fois, mais successivement, suivant l'occasion. Or cette manière de présenter les choses convient parfaitement à Moïse.

Si le Pentateuque avait été écrit plus tard, au temps des rois ou des prophètes, ou d'Esdras, comme le supposent les rationalistes, on n'y trouverait point cette exactitude minutieuse, qui a frappé les égyptologues sur l'état de l'Égypte à l'époque des Ramsès, sur ses relations avec les pays étrangers, sur les noms propres alors en usage, etc.; l'ouvrage serait écrit avec art et méthode, et non pour ainsi dire au jour le jour et sans transitions étudiées; on n'y trouverait point ces répétitions fréquentes, ces discours véhéments, ces reproches, qui font du Pentateuque ce qu'on appelle des *Mémoires*, plutôt qu'un livre combiné avec soin.

13. Une autre preuve de l'authenticité du Pentateuque est celle qui est tirée du *style*. Il contient des formes grammaticales et des locutions qui lui sont propres, des archaïsmes qui ne se trouvent déjà plus dans le livre de Josué, et l'on n'y rencontre pas d'autres mots étrangers que des mots égyptiens.

#### Objections contre l'authenticité du Pentateuque.

14. La grande importance du Pentateuque dans la Bible devait attirer sur lui les attaques des ennemis du surnaturel. Ils ont pensé que s'ils parvenaient à faire disparaître Moïse comme historien, ils enlèveraient à la religion d'Israël son caractère divin; et, comme il y a un lien étroit entre cette religion et le christianisme, celui-ci serait du même coup ébranlé. Dans ce but, ils ont fait mille chicanes, pour mettre en doute l'authenticité du livre de Moïse : au dix-septième siècle, Hobbes et Spinoza; au dix-huitième, les déistes, et à leur tête Voltaire, fameux par ses fades et hypocrites plaisanteries sur la Bible<sup>a</sup>; au dix-neuvième, les rationalistes des écoles allemandes. Ces derniers,

<sup>a</sup> « Pour rire encore avec Voltaire aux dépens des Livres saints, il faut posséder deux qualités qui rendent cette gaieté fort triste : une grande ignorance et une grande légèreté. » (BENJAMIN CONSTANT.) — « Voltaire ne comprenait, ni la Bible, ni Homère, ni l'art grec, ni les religions antiques, ni le christianisme, ni le moyen âge. Au dix-huitième siècle, on ne voulut pas de la science sérieuse, libre et grave; on eut la bouffonnerie, l'incrédulité railleuse et superficielle de Voltaire... ses fades plaisanteries, son ton narquois..., l'exégèse de la polissonnerie. » (RENAN.)

ne tenant aucun compte de la tradition et de l'histoire qui fournissent des preuves irrécusables de l'origine mosaïque du Pentateuque, ont cherché à égarer les esprits irréflectifs, par des arguments empruntés au contenu du livre. C'est pourquoi ils se sont donné, dans notre siècle, le nom de *critiques*.

15. S'il faut en croire ces critiques, le Pentateuque ne serait qu'une collection de documents faite par plusieurs auteurs, bien postérieurs à Moïse. Ils en donnent pour preuves : 1° la diversité des noms dont Dieu est appelé dans la Genèse et dans les cinq premiers chapitres de l'Exode : dans certaines parties, il est appelé exclusivement *Élohim*, et dans d'autres exclusivement *Jéhovah*; d'où l'on conclut à l'existence de deux auteurs, l'un qu'on nomme *élohiste*, et l'autre *jéhoviste*; 2° la variété de style; 3° le défaut de proportion dans les narrations, dont les unes sont très brèves, les autres très longues; 4° des répétitions; 5° des contradictions.

Outre que la prétendue critique fourmille elle-même de contradictions, ses adhérents n'étant ni d'accord entre eux ni souvent avec eux-mêmes dans l'exposition de leurs théories<sup>1</sup>, les raisons qu'ils allèguent n'ont aucune valeur.

16. *Élohim* est le nom commun de la Divinité; *Jéhovah*, le nom que Dieu prend en tant que Dieu du peuple choisi. Outre ces noms, on en trouve d'autres dans le Pentateuque qui ont chacun une signification : *Ha-Élohim*, le Dieu; *Adonai*, usité dans les discours adressés à Dieu; *Él-Élôn*, Dieu Très-Haut; *Él Olôm*, Dieu éternel; *Él Schaddai*, Dieu tout-puissant; etc. Pourquoi le même auteur ne désignerait-il pas Dieu par différents noms qui expriment ces divers attributs? N'appelons-nous pas Jésus, tantôt Notre-Seigneur, tantôt le Christ, tantôt le Sauveur? Marie, la bienheureuse Vierge, la Mère de Dieu, etc.? Une même phrase dans la Genèse<sup>a</sup> renferme *Élohim* et *Jéhovah*. En conclut-on que cette phrase a été composée par deux auteurs?

17. On ne trouve pas étonnant qu'un auteur quelconque présente des *variétés de style*, suivant les sujets qu'il traite, l'âge et les conditions où il a écrit. Or Moïse a pu mettre quarante ans et plus pour écrire le Pentateuque : il l'a commencé à la sortie

<sup>a</sup> « Et ceux qui entrèrent dans l'arche, y entrèrent comme *Élohim* l'avait ordonné, et *Jéhovah* les enferma par dehors. » (Gen. vii, 16.)

<sup>1</sup> Cf. *Manuel biblique*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, ch. I, art. 3; et les *Livres saints et la Critique rationaliste*, t. II.

d'Égypte et peut-être même auparavant, et l'a terminé peu de temps avant sa mort. La variété de style qu'on trouve dans son ouvrage n'a donc rien d'extraordinaire.

18. Comme exemple de *défaut de proportion* dans les narrations, on cite la brièveté du discours que Lamech adressa à ses femmes<sup>1</sup>, et la longueur du récit du déluge. Mais dans quel but l'auteur a-t-il rappelé ces paroles de Lamech? Quel en est le sens? C'est ce qu'il faudrait savoir pour apprécier cette brièveté. Quant au déluge, le fait était assez important pour qu'il fût rappelé dans tous ses détails.

19. Les *répétitions* qu'on trouve dans le Pentateuque, comme le double enlèvement de Sara en Égypte (Gen. xii, 15-19) et à Gérare (Gen. xx), la double expulsion d'Agar (Gen. xvi, 4-16 et xxi, 9-21), la double institution de la Pâque (Exode, xii, 1-28, 43-51), le double envoi de cailles (Exode, xvi, et Nomb. xi), le double miracle de l'eau jaillissant du rocher (Exode, xvii, et Nombres, xx), etc., s'expliquent par la répétition même des événements. De ce que plusieurs faits se sont répétés dans l'histoire, on ne peut nullement conclure qu'ils ne soient pas vrais.

20. Si les *contradictions* qu'on prétend relever dans le Pentateuque étaient réelles, elles auraient certainement frappé la multitude innombrable de lecteurs, juifs et chrétiens, qui pendant tant de siècles ont étudié et approfondi cet ouvrage. Il est étonnant qu'il ait fallu arriver jusqu'à nos jours pour faire cette découverte. En réalité, ces contradictions n'existent que dans l'esprit des rationalistes. — Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, le chapitre premier de la Genèse et le chapitre deuxième, 4-25, contiendraient deux récits différents de la création : c'est le même récit, mais exposé d'une manière plus détaillée dans le chapitre deuxième, relativement à la création de l'homme, pour servir d'introduction au récit de la chute d'Adam et d'Ève. — La Genèse se contredirait en attribuant pour motif du voyage de Jacob en Mésopotamie (xxvii, 41 et xxviii) l'ordre que lui donne son père Isaac d'aller y chercher une épouse, et l'exhortation que lui fait sa mère d'entreprendre ce voyage pour fuir la colère d'Ésaü; mais l'un de ces motifs n'exclut pas l'autre. — Joseph (Gen. xxxvii, 25) est vendu à des Ismaélites, et (Gen. xxxvii, 28) il est vendu à des Madianites; mais ces deux noms s'emploient indifféremment l'un pour l'autre. —

<sup>1</sup> Gen. iv, 23-24.

D'après l'Exode (xxi, 2), l'esclave hébreu doit être mis en liberté au bout de six ans de service, et, d'après le Lévitique (xxv, 39-41), il est tenu de servir jusqu'à l'année jubilaire; mais il n'y a pas d'opposition entre ces deux dispositions légales : d'après la seconde, l'esclave doit être mis en liberté, si l'année jubilaire tombe avant qu'il ait fait ses six années de service.

21. Parmi les autres objections contre l'authenticité du Pentateuque, et qui n'ont pas plus de valeur, il en est une qu'on a souvent formulée, savoir : que l'*écriture* n'était pas inventée du temps de Moïse. Cette objection a été réduite à néant par les découvertes modernes, qui ont mis au jour des monuments écrits en Égypte et en Chaldée antérieurement à l'époque de Moïse et même d'Abraham.

22. « A-t-on jamais jugé, dit Bossuet, de l'autorité, je ne dis pas d'un livre divin, mais de quelque livre que ce soit, par des raisons si légères? Mais c'est que l'Écriture est un livre ennemi du genre humain; il veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu et à réprimer leurs passions déréglées : il faut qu'il périsse, et, à quelque prix que ce soit, il doit être sacrifié au libertinage<sup>1</sup>. »

### 3. Intégrité du Pentateuque.

23. Si l'on excepte le récit de la mort de Moïse, ajouté peu après pour compléter son histoire, et peut-être quelques explications sans importance qui n'altèrent en rien ni les faits ni la doctrine, le Pentateuque nous est parvenu dans son intégrité substantielle, tel qu'il est sorti de la main de Moïse.

#### Preuves extrinsèques.

24. La première preuve extrinsèque de cette intégrité est la croyance constante et unanime des Juifs, qui ont toujours été persuadés que rien de grave n'a été changé dans le Pentateuque.

Cette preuve est confirmée par l'accord qui existe, soit entre les exemplaires du Pentateuque, soit entre ces exemplaires et les citations qui ont été faites du livre de Moïse dans les autres livres de la Bible et dans les œuvres de Philon et de Josèphe.

Le texte hébreu actuel ne diffère pas substantiellement de la Vulgate et des autres versions qui ont été faites depuis Jésus-

<sup>1</sup> Discours sur l'histoire universelle, II<sup>e</sup> partie, ch. xxviii.